



# PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE DIRECTION

Visioconférence du Mercredi 24 février 2021 –

**Présents :** Marc Touchet (Président), Claude Delforge (Secrétaire Général), Edouard Delamotte, Daniel Durand, Raymond Fournel (Trésorier Général), Alexandre Gougard, Patrick Leiritz, Serge Martin, Franck Plouse, Pascal Poidevin, Bertrand Voisin

**Assiste :** Brendan Barrau

Début 10H00

## 1- POINT INTERVENTION MARC TOUCHET

Le Président Marc Touchet remercie les membres présents à cette réunion électronique,

Il tient, en préambule, à féliciter Claude Delforge pour son élection en tant que Président du Collège des Présidents de District.

### 1/1 : installation du nouveau comité directeur :

Il félicite les nouveaux membres qui ont été désignés par leurs secteurs respectifs et les installe dans leurs fonctions, tout en rappelant que l'ensemble du Comité directeur sera réélu lors du Congrès de Bordeaux en septembre prochain.

Il compte sur eux pour une bonne animation de leurs secteurs respectif notamment lors que les conditions sanitaires permettront de se réunir en présentiel, en attendant il faut utiliser la Visio conférence.

### 1/2 élections fédérales du samedi 13 mars 2021 :

S'agissant de la période électorale à la présidence de la FFF, Marc Touchet indique que la Visio avec le candidat Frédéric Thiriez s'est déroulée comme convenue le 23/02 durant 1h30 et remercie les participants.

Il confirme qu'une même réunion en Visio est prévue avec M Michel Moulin le mardi 02/03 à 18h15 et qu'une dernière Visio avec le président Noel Le Graet aura lieu le 9 mars 2021 à 10h00.

Il est important que l'ANPDF puisse traiter équitablement tous les candidats et puisse dialoguer et recevoir toutes leurs propositions sur le football amateur et échanger avec eux.

### 1/3 Elaboration des procès-verbaux des secteurs avant parution sur le site.

Concernant les PV des réunions de secteurs, Marc Touchet rappelle la méthode :

Le district qui accueille est chargé de rédiger (ou de faire rédiger par une ressource interne), en accord avec les animateurs du secteur, le compte-rendu de la séance,

Les animateurs doivent le proposer pour correction/validation à tous les membres participants, puis de l'adresser au Président de l'ANPDF et au secrétaire général qui seront chargés de sa diffusion sur le site Internet.

Il rappelle que tous les PV des réunions de secteurs ont été mis en ligne, sauf celui du secteur 1 mais Bertrand Voisin confirme qu'il est en cours de validation.



S'agissant des participants aux réunions de secteur, le débat s'installe suite à la réflexion de Alexandre Gougnard qui fait part de 3 interrogations remontées lors de sa réunion de secteur :

- Potentielle problématique d'accueillir sur une même réunion de travail les présidents actifs et les présidents honoraires, lesquels peuvent être en conflit notamment si des élections les ont opposées ;
- La question se pose sur les invitations des membres honoraires qui sont actuellement présidents de ligue ou ceux ayant des fonctions à la LFA ou à la FFF ;
- Le cas d'espèce de la ligue de l'Occitanie où les districts de cette ligue sont sectorisés à la fois dans le secteur 4 et le secteur 5, et il a connaissance de deux d'entre eux souhaitant rejoindre le secteur 5.

Marc Touchet remercie Alexandre Gougnard de ces remontées, le redécoupage des secteurs a déjà été évoqué dans le passé, mais les districts dans les secteurs avaient à l'époque souhaité rester en l'état.

Concernant toujours cette dernière remarque sur la composition des secteurs, Marc Touchet rappelle qu'il y a 38 nouveaux Présidents et il faut écouter les nouvelles demandes et savoir s'adapter dans la mesure du possible mais toutes les décisions doivent être prises dans la transparence.

Il convient que les districts concernés demandent officiellement leur souhait de changement de secteur par un courrier au président avec copie aux animateurs du secteur.

Il faudra dans un second temps que les secteurs concernés puissent émettre un avis, la demande sera ensuite examinée au niveau du Comité de l'ANPDF qui décidera.

Il faut toutefois garder une cohérence et une continuité territoriale dans la sectorisation. Il est également souligné l'importance de maintenir la convivialité qui gouverne aussi l'ANPDF.

Concernant les remarques sur les invitations à envoyer aux réunions de travail des secteurs,

Marc Touchet confirme que seuls les membres à jour de leur cotisation doivent être invités.

S'agissant des honoraires, il entend les interrogations sur les honoraires toujours en fonction élective dans les ligues, la FFF ou la LFA, mais rappelle toute leur importance dans notre association, il propose de mener une réflexion suite aux remarques susvisées, et il demande à Daniel Durand de réfléchir à une proposition de texte.

Une réflexion collective doit donc être engagée sur ce sujet, et sera à l'ordre du jour des prochaines réunions de tous les secteurs.

## **2- POINT ADHESION**

Raymond Fournel fait un point précis secteur par secteur, demande aux collègues de relancer les districts n'ayant pas encore payé leur bulletin d'adhésion, à savoir les secteurs 1, 4 et 5. Un total de 6 districts est en retard de paiement.

Marc Touchet informe que des courriers de l'ANPDF sont à la FFF, des paiements sont donc attendus.

Concernant les honoraires, Raymond Fournel donne le chiffre de 27 membres à jour de cotisation.



### **3- POINT BUDGET**

Compte tenu de la situation financière actuelle de l'association, il propose, en accord avec le président, de revoir les conditions d'aide au District organisateur du Congrès 2021.

Il propose que l'ANPDF puisse verser un total de 20k€ (excluant l'aide du partenaire) pour le district.

Le Comité de direction valide cette proposition.

Raymond Fournel et Marc Touchet rappellent les 3 partenaires de l'ANPDF, les montants et les modalités de leur participations. A cet effet Euro Field (discussion avec M Touchet), Nike (discussion avec M Delforge), et MDS (discussion avec M Fournel) sont remerciés et seront appelés à renouveler leur partenariat cette saison.

Raymond Fournel propose également d'offrir un cadeau aux ex-membres du Comité de l'ANPDF lesquels peuvent également être invités au prochain Congrès. Accord à l'unanimité.

Enfin, le Trésorier Général rappelle aux membres du Comité de l'ANPDF les conditions de remboursement des frais pour les réunions en présentiel, lesquelles conditions sont fixées sur les mêmes bases que la FFF.

### **4- CONGRES 2021**

Marc Touchet confirme le souhait d'organiser le Congrès à Bordeaux sur la période des 17/18/19 septembre 2021, avec l'aide d'Alexandre Gougnard notamment. A cet effet une présentation de l'organisation et du financement sera proposé par M Gougnard au prochain Comité.

Une discussion est engagée pour savoir quelle est la période la plus pertinente pour organiser ce Congrès, en espérant une issue favorable de l'épidémie. Tous considèrent que le Congrès doit s'organiser sur le mois de septembre ou d'octobre au maximum.

La date des 17/18/19 septembre 2021 est donc validée sous réserve des accords sanitaires.

### **5- QUESTION SUR LA REPRISE D'ACTIVITES**

Il est rappelé qu'un groupe de travail a été mis en place au niveau de la LFA pour étudier le retour des activités football, mais les conclusions sont en attente d'autant qu'il existe le frein décisionnel du fait des élections à la FFF mi-mars.

A Gougnard tient à exprimer le souhait des présidents de clubs d'avoir une perspective, laquelle manque aujourd'hui. Il estime qu'un sondage sous forme de 2 questions ainsi qu'un espace commentaire libre, adressés à tous les Districts et Ligues, permettrait d'avoir une photographie des souhaits des instances.

M Edouard Delamotte estime que le groupe de travail élargi travaille sur le sujet et il ne perçoit pas l'utilité d'un tel envoi.

Claude Delforge répond que cette idée sera proposée au collège, et qu'il avertira les collègues de la suite qui y sera donnée.



Marc Touchet indique que la date de mi-mars approche, et qu'une décision est effectivement attendue par nos clubs sur une éventuelle reprise de compétition ou pas.

Une réponse, si elle est négative au sujet des compétitions, permettrait ensuite aux centres de gestion de proposer aux clubs des scénarios de reprises d'activités en fonction des spécificités des territoires et surtout d'un accord sanitaire.

## **6- INFORMATIONS DIVERSES**

---

Certains membres attirent l'attention sur le fait que des Clubs se plaignent d'avoir à payer leurs compte-clubs et notamment les frais d'engagement alors que la saison est clairement tronquée. Les instances devront effectivement se positionner sur ce point financier d'aide aux clubs.

Marc Touchet espère pouvoir organiser une séance du Comité de l'ANPDF le mercredi 31/03 à 10h00 au siège de la FFF (ou alors en Visio).

Fin : 12H00

---

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**  
**Marc TOUCHET**  
**Président ANPDF**